



## **Déclaration liminaire CHSCT départemental de l'Ain du 3 juin 2020**

Madame l'IA-Dasen, présidente du CHSCT  
Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT de l'Ain,

Depuis le 11 mai, le déconfinement a commencé. Les écoles maternelles et élémentaires, des collèges ont rouvert leurs portes.

Pourtant, si le système éducatif reprend progressivement une activité, bien qu'en mode dégradé, c'est grâce à l'engagement de l'ensemble des personnels et ce malgré une gestion politique de cette reprise qui les a placés face à une demande de faire, de faire vite, de faire comme ils peuvent du moment qu'ils font quelque chose qui permettent d'afficher peu ou prou que l'école reprend.

Si nous souhaitons saluer la qualité du dialogue mené avec vous, Madame le Directrice Académique et vos services, qui depuis des semaines avez manifesté votre mobilisation pour mettre en œuvre une gestion humaine et attentive aux personnels, nous ne pouvons que déplorer l'organisation de cette reprise.

Les personnels mettent en œuvre cette reprise progressive car ils ont le sens du service public et de l'intérêt général. Ils sont une fois de plus au rendez-vous, au risque de l'épuisement de leurs forces. Ils le font de façon solidaire sans se préoccuper du mérite ou de la prime à la clé, une prime qui devrait concerner l'ensemble des agents. En l'état, la prime exceptionnelle Covid19 prend le risque de venir accroître de façon dangereuse la tension sociale déjà importante dans notre ministère.

Tandis que l'état d'urgence accroît considérablement les moyens réglementaires à disposition du gouvernement pour donner à son administration les moyens d'agir rapidement dans un contexte exceptionnel, le cadre réglementaire fait défaut et expose les agents.

De plus, l'Unsa-Éducation, dénonce l'hétérogénéité de traitement des agents dans leurs conditions de travail et pire dans leurs conditions de protection sanitaire selon qu'ils sont en service ou en établissements, au sein même des établissements, selon les collectivités, alors qu'ils sont tous agents de l'État.

L'Unsa-Education alerte une fois encore. La situation est exceptionnelle et exige de tous des réponses exceptionnelles cependant il faut tirer les leçons de ces derniers mois. Les personnels ont besoin de visibilité et ils ont besoin d'être associés. Ils ont besoin que le ministre n'ajoute pas toujours de nouvelles demandes.

Il faut aussi rapidement discuter des projets du ministre concernant les vacances apprenantes. Il faut enfin et surtout préparer la rentrée. Les personnels ne pourront pas passer l'été à nouveau à faire et défaire.

Mais si je ne développerai pas davantage ces thématiques c'est bien parce que le CHSCT en tant qu'instance propre traite en priorité des questions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et les dernières semaines nous ont montré à quel point, lorsqu'ils étaient réunis, ses apports et ses expertises étaient précieuses dans ce contexte sanitaire si particulier.

A l'avenir et dans un contexte de reprise d'activité forcément particulier, la question des conditions de travail sera plus que jamais incontournable et le CHSCT doit demeurer le lieu où ces questions doivent être abordées.

Pour l'UNSA Education, le CHSCT doit pouvoir continuer à exercer ses prérogatives telles que nous les connaissons actuellement et nous réaffirmons notre volonté de voir supprimer les dispositions concernant leurs évolutions telles que prévues dans la loi de transformation de la Fonction publique du 6 août dernier.

Au cours des semaines écoulées, c'est principalement au travers des CHSCT que le dialogue social a pu être poursuivi.  
Enfin, nous souhaitons réitérer notre demande d'éléments chiffrés quant à nos collègues touchés par le Covid 19.  
Je vous remercie de votre attention.

Karen Ansberque, pour l'Unsa Education 01